



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3942

Attribution de subventions de fonctionnement à 19 associations du secteur Arts Visuels pour un montant total de 70 300 euros - Enveloppe FIC (Fonds d'Intervention Culturel) -
Approbation d'une convention d'application financière

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2018/3942 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 19 ASSOCIATIONS DU SECTEUR ARTS VISUELS POUR UN MONTANT TOTAL DE 70 300 EUROS - ENVELOPPE FIC (FONDS D'INTERVENTION CULTUREL) - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION FINANCIERE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les subventions sont proposées en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal.

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter 18 associations du secteur des arts visuels, du cinéma et de la lecture qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création et de la diffusion. Neuf associations ont déjà fait l'objet d'une attribution de subvention lors de précédents conseils municipaux.

Pour information, 39 dossiers ont été reçus en 2018 sur les secteurs des arts visuels, du cinéma et lecture pour un montant demandé global de 526 500 €

Les subventions sont proposées en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal. Elles correspondent à différents niveaux d'aide : un soutien aux lieux ou aux festivals ; une aide à la création et/ou un soutien à l'émergence ; une aide à l'inscription sur le territoire ; une aide au rayonnement.

ARTS VISUELS

ARTS VISUELS/PLASTIQUES

LE REVERBERE – 38 rue Burdeau - 69001 LYON

L'association le Réverbère concentre son activité sur la photographie contemporaine. Sa galerie, rue Burdeau, a fêté ses 35 ans l'an dernier. Cette année, quatre expositions sont présentées dans la galerie et plus d'une vingtaine d'expositions présentées hors les murs en France et à l'étranger. Et la galerie le Réverbère a assuré le commissariat de l'exposition photo au Musée des beaux-arts, sur l'exposition Los Mondernos.

Le Réverbère édite et diffuse, deux fois par an, un guide gratuit autour des expositions de photographies à Lyon : « Photographies Lyon &co ».

Le Réverbère est la seule galerie lyonnaise à participer à Paris Photo, première foire internationale dédiée au médium photographique, qui se tient chaque année sous la verrière du Grand Palais à Paris.

C'est à ce titre, qu'il est proposé d'accorder une subvention au Réverbère.

La 22^e édition de Paris Photo se tiendra du 8 au 11 novembre 2018.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 4 000 €

Subvention proposée : 4 000 €

GALERIE ROGER TATOR – 36 rue d'Anvers - 69007 LYON

L'association galerie Roger Tator porte un projet de résidence nommé « Gigot bitume ». A l'instar du programme de résidence City Switch lancé par la galerie Roger Tator en 2009, qui consistait en un programme d'échange et de résidence au sein d'un container, installé au cœur même de l'espace urbain, la galerie Tator souhaite proposer, en partenariat avec Bouygues Linkcity qui finance pour moitié, un nouveau format de résidence hors les murs pour des artistes, dans un contexte hors du commun : un chantier de construction. Sur une durée d'un à trois mois, un artiste sera invité à travailler au sein d'un préfabriqué, installé sur le site même du chantier du Centre médico-chirurgical de réadaptation des Massues à Lyon 5^e. La première résidence, d'un artiste photographe, David Desaleux, a débuté fin mai et se terminera fin juillet.

C'est à ce titre, qu'il est proposé d'accorder une subvention supplémentaire à la galerie Roger Tator.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 23 000 €

Subvention proposée : 5 000 €

ASSOCIATION ST'ART UP – 5 place Henri Barbusse - 69009 LYON

Depuis 2001, l'association St'art/up assure une permanence artistique sur le territoire de Saint-Rambert, dans le bâtiment de l'annexe de la mairie du 9^e arrondissement de Lyon, au 5 place Henri Barbusse, constituant un pôle artistique contemporain, sur la rive droite de la Saône, au Nord de la ville qui s'intitule l'Attrape-couleurs.

Les particularités du lieu, tant spatiales qu'historiques, son inscription dans le quartier de Saint Rambert, l'île barbe, les amènent à tisser une réflexion sur l'identité du lieu et sa perception par les artistes qui interviennent. L'Attrape-couleurs est aussi un lieu de résidence pour des recherches artistiques pures ou des projets spécifiques liés aux expositions.

La direction artistique est collective et à géométrie variable, conduite par des artistes.

L'Attrape-couleurs présente cette année 5 expositions et propose des ateliers de pratiques artistiques réguliers ou faisant suite à une visite d'exposition, à destination des publics scolaires ou adultes. Des conférences et soirées lectures sont également proposées durant l'année.

Conformément à la convention de mise à disposition du local situé dans la mairie annexe de Saint Rambert, raccourci compte-tenu de la perspective de cession par la Ville de

Lyon, la subvention 2018 votée au Conseil municipal de mars avait été proratisée dans l'attente d'un nouveau projet de l'association. Aujourd'hui, des opportunités de relocalisation sont étudiées avec la mairie du 9^e et cette prolongation permet de faire le lien en attendant l'installation dans un nouveau lieu courant 2019.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 5 000 €

Subvention proposée : 5 000 €

DOCUMENTS D'ARTISTES AUVERGNE-RHONE-ALPES – 30 rue Louis
Thevenet - 69004 LYON

L'association Documents d'Artistes Auvergne-Rhône-Alpes a été créée en 2008 pour constituer un fonds documentaire en ligne, dédié aux artistes visuels -vivants- de la région. Réalisés avec les artistes, les dossiers présentent leur travail par de nombreux documents visuels, textuels et sonores. La démarche de Documents d'artistes se trouve au croisement de la documentation et de la communication, constituant ainsi une plateforme relais entre la création, le milieu professionnel et les publics. Le site documente aujourd'hui près de 80 artistes majoritairement Lyonnais.

En plus du travail de documentation et d'édition en ligne sur le site dda-ra.org, l'association Documents d'Artistes Auvergne-Rhône-Alpes réalise des événements publics ponctuels (expositions, projections vidéos, conférences, visites d'ateliers,...) pour présenter le travail des artistes et les faire rayonner.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 0 €

Subvention proposée : 1 500 €

LA SAUCE SINGULIERE - 33 rue pasteur - 69007 LYON

Créée en 2005, l'association « la Sauce Singulière » organise la Biennale Internationale d'Art Hors les Normes de Lyon (dite BHN). Elle prépare dès maintenant la 8^e édition qui se déroulera de septembre à octobre 2019 à Lyon : ateliers avec le grand public, rencontres en France et à l'étranger, tables rondes, interventions auprès des étudiants en licence et master.

En 2017, la BHN s'est tenue dans 51 lieux répartis dans Lyon et sa métropole et dans la région, exposant 270 œuvres et attirant plus de vingt mille visiteurs sur une dizaine de jours.

La BHN réunira en tout une centaine d'artistes et présentera au public une frange de l'art contemporain placée sous le terme d' « art singulier », affirmation d'une expression naturelle de l'art encore appelée « art brut ».

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 7 000 €

Subvention proposée : 3 500 €

ARTS VISUELS/NUMERIQUES

A.A.D.N. – 2 rue d'Arménie - 69003 LYON

Fondée à Lyon en 2004, l'AADN (Assemblée Numérique des Diversités Artistiques), œuvre pour le développement des arts et cultures numériques à Lyon et en Région. Elle joue un rôle moteur dans l'activation du tissu professionnel et la structuration d'une filière numérique.

L'association structure son activité autour de deux pôles complémentaires :

- Pôle création : l'AADN détecte et incube les talents artistiques de demain. Elle repère puis accueille des artistes en résidence par son programme de résidence « vidéophonie ». Elle les forme, les accompagne et les aide à se professionnaliser et à rayonner. Elle produit avec eux des œuvres singulières. Ces dernières sont présentées au public local, régional et diffusées et exportées à l'international.

- Pôle transmission : l'AADN organise des rencontres pour découvrir, des ateliers pour s'initier, des workshops pour se perfectionner et des formations pour monter en compétence à destination d'un public professionnel et semi-professionnel (rencontres pro du Mirage Festival par exemple).

AADN porte une attention particulière aux publics les plus démunis. Elle met en œuvre des projets culturels sur des territoires, explorant à la manière d'un "laboratoire des usages" les nouvelles pratiques numériques créatives.

En partenariat avec les Subsistances, elle lance cette année un nouvel appel à projet.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 5 000 €

Subvention proposée : 6 000 €

CROSSED LAB – 2 rue d'Arménie - 69003 LYON

Crossed Lab est un bureau de production artistique dans le champ des arts numériques et musiques actuelles, créé en 2013. Cette association a pour but de mutualiser des capitaux, du matériel et des compétences pour la promotion, diffusion et le développement de projets artistiques autour de l'art numérique et des pratiques interdisciplinaires. A la fois bureau de production et bureau d'accompagnement, elle favorise et contribue à la constitution de réseaux professionnels.

Crossed Lab produit des projets de toutes disciplines : musique, installation, chorégraphie ou mise en scène. Crossed Lab est également co-organisateur des rencontres de la saison numérique qui ont lieu deux fois par an au Périscope à Lyon 2° qui rassemble des structures issues d'associations artistiques, d'institutions culturelles, de start'up etc.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

ADRIEN M & CLAIRE B - 54 quai St Vincent - 69001 LYON

Fondée en 2004 et implantée à Lyon depuis mai 2011, l'objet de l'association est de favoriser, développer et promouvoir la création et diffusion de spectacles et expositions plastiques de la compagnie.

La compagnie Adrien M & Claire B crée des formes allant du spectacle aux installations dans le champ des arts numériques et des arts vivants. Elle est co-dirigée par Claire Bardaine et Adrien Mondot. Leur démarche place l'humain au centre des enjeux technologiques, et le corps au cœur des images, avec comme spécificité le développement sur mesure de ses outils informatiques.

Leur exposition « Mirages et miracles » s'est tenue aux Subsistances en décembre 2017.

En 2018, la compagnie est en phase de création d'un nouveau spectacle où la rencontre entre le corps et l'immatériel de l'image reste l'axe principal de recherche. Nommée « pop-up », cette nouvelle création sera présentée en 2019 notamment à la maison de la danse.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 9 000 €

Subvention proposée : 10 000 €

ELSHOPO – 67rue Sébastien Gryphe - 69007 LYON

Créée en 2007, l'association Elshopo conduit une activité artistique foisonnante qui revisite l'univers de l'industrie graphique en s'appuyant sur un usage décalé et décomplexé de la sérigraphie, faisant le lien entre le design, la mode, le jeu vidéo, la performance, et même la cuisine. Le but est de proposer une nouvelle approche de la technique et créer des croisements entre les disciplines.

Elshopo soutient principalement des projets en arts numériques, précisément dans le domaine du jeu-vidéo expérimental, croisant design et arts graphiques, musique, art contemporain, performance ou recherche scientifique.

Depuis le 1^{er} décembre 2016, l'association Elshopo loue un local près de la place Jean Macé, nommé « Cosmodule » dans lequel est installé l'atelier de 4 artistes résidents, ainsi qu'un espace galerie. Dans ce local, l'idée est de développer régulièrement le projet Okonomiyaki Party, un format qui propose de réunir le public autour d'une micro architecture inspirée des stands de street-food japonais, en parallèle à des expositions, des workshops, des conférences ou concerts.

A travers la régularité et le format convivial de ces événements, Elshopo souhaite contribuer à créer des croisements autour ces pratiques et participer à la dynamique de la scène locale des arts graphiques et numériques.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €

Subvention de fonctionnement proposée : 2 000 €

GEMINI TEARS – 22 rue Bouteille - 69001 LYON

L'association Gemini Tears, créée en mars 2017, a pour objet d'être un espace de recherche, de transmission et d'expérimentation artistique qui questionne l'influence des nouveaux médias sur nos quotidiens et nos corps. Elle base la plupart de ses projets sur une double curation afin de sans cesse se renouveler et s'actualiser.

Gemini Tears organise le Festival *Ladybug* consacré à la création numérique d'artistes féminines, qui aura lieu fin novembre 2018 au Lavoir Public.

Pour information, pas de demande de subvention au titre de l'année 2017.

Subvention proposée : 2 000 €

CINEMA

LANGUE PENDUE - 5 rue Sainte Catherine - 69001 LYON

L'association Langue Pendue a été créée en 2015 avec comme premier objectif l'organisation et la création d'un festival de faux documentaires.

Du 23 au 27 mai 2018, l'association Langue Pendue a organisé la 3^e édition de son festival *On Vous Ment*.

Dédié au genre cinématographique du documenteur, le festival *On Vous Ment* se veut un lieu de réflexion sur l'impact des images et leurs manipulations. Également appelés "mockumentaries" ou "found footages", les documenteurs sont des œuvres de fiction empruntant les codes du film documentaire afin de dévoiler une lecture critique et/ou parodique du réel.

Les projections ont eu lieu au Cinéma Lumière Bellecour, au Comedia (pour une séance de courts métrages), au Cinéma Zola. En parallèle, plusieurs événements ont été menés à la Taverne Gutenberg à Lyon 3^e, à la Boulangerie du Prado à Lyon 7^e, le Soffa à Lyon 1^{er}, et l'Aquarium à Lyon 4^e. D'autre part, une soirée concert, dans le cadre des extras des Nuits Sonores, s'est tenue au Périscope le 11 mai.

L'attribution de deux prix meilleur documenteur catégorie long et court s'est fait par un jury composé de cinq personnalités du cinéma.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

ENTRE LES MAILLES - Maison des associations, 28 rue Denfert Rochereau - 69004 LYON

Entre les Mailles est une association audiovisuelle créée en 2009 qui a pour objet le soutien et le développement de projets culturels audiovisuels. Elle est présente dans les secteurs de la création de films, de l'éducation aux images et de la diffusion.

Depuis cette année, elle organise la fête du Court Métrage qui s'est tenue du 14 au 20 mars dernier : des projections, des animations, des initiations et des rencontres pour le grand public, en majorité gratuites, ont été proposées.

Soutenue par le CNC et l'Agence du court métrage et coordonnée au niveau national par l'association « Faites des courts, fête des films », cette manifestation a mis à l'honneur le format court et s'est déroulée pour la première fois à Lyon.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 0 €

Subvention proposée : 2 000 €

AQUARIUM - 10 rue Dumont - 69004 LYON

Créée en avril 2016, l'association Aquarium est installée dans le local qui a accueilli l'un des derniers vidéoclub de Lyon. Aquarium est l'association qui tient le lieu de diffusion et de rencontres nommé « l'Aquarium ciné-café ».

Il s'agit d'un lieu de cinéma d'un nouveau genre, à mi-chemin entre la salle de cinéma, la salle de spectacle et un café : lieu de diffusion mais aussi d'éducation aux images et de création afin de s'adapter aux nouveaux comportements culturels en plaçant la convivialité et les logiques participatives au cœur du projet.

L'Aquarium s'est donné pour objet de soutenir et développer des projets culturels audiovisuels articulés autour de cinq activités principales :

- une programmation ciné-club ;
- des ateliers d'Education aux Images ;
- des événements favorisant le développement du cinéma émergent et la création audiovisuelle locale ;
- un vidéoclub ;
- un café associatif.

Pour information, pas de demande de subvention au titre de l'année 2017.

Subvention proposée : 3 000 €

ENJEUX SUR IMAGE - 68 cours de la Liberté - 69003 LYON

L'association, créée suite à la fermeture du CNP Odéon en août 2009, milite en faveur du maintien et du développement d'une programmation cinématographique audacieuse et exigeante à Lyon : nombre de films dits « fragiles » ne sortent pas à Lyon faute d'écran.

Enjeux sur Image propose une offre cinématographique complémentaire. Son soutien va à des films non diffusés sur Lyon et pourtant reconnus par la profession et les critiques.

L'activité d'Enjeux sur Image se décline en plusieurs volets :

- un ciné-club mensuel au Cinéma Opéra ;
- des projections ponctuelles en partenariat avec d'autres salles de cinéma ;

- des projections en plein-air dans le cadre de « Tout le monde dehors » avec *Nuées d'images* ;
- l'organisation de rencontres ou de tables rondes sur des thématiques en lien avec la production cinématographique (« Le cinéma : un enjeu citoyen ») ;
- la diffusion des informations concernant l'offre cinématographique Art, Essai et Recherche, dans Lyon et sa périphérie ;
- des interventions auprès des écoles et du Centre Social Bonnefoi à Lyon 3^e.

Pour information, pas de demande de subvention au titre de l'année 2017.

Subvention proposée : 2 000 €

AUTOUR DE LA LITTERATURE ET L'ECRITURE

ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS - 4 avenue Adolphe Max - 69005 LYON

Fondée en 1700, reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 1867, cette société savante est logée par la Ville au Palais Saint Jean depuis sa création. Ses membres se réunissent en séances publiques et privées pour des communications scientifiques sur différents sujets. L'académie publie annuellement les comptes-rendus de ces séances sous forme d'un mémoire. L'académie possède également une bibliothèque de 20 000 volumes et 4 000 manuscrits, pour la plupart accessibles.

Une vingtaine de conférences et communications en séances publiques sont prévues en 2018 avec notamment celle du 11 juin délivrée par Cédric Villani et ayant pour thème « l'intelligence artificielle ». En 2017, ces conférences ont réuni plus de trois mille personnes.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 500 €

Subvention proposée : 3 500 €

SOCIETE D'HISTOIRE DE LYON - Archives Municipales de Lyon, 1 place des Archives - 69002 LYON

Depuis sa création en 1807, la Société d'Histoire de Lyon réunit des chercheurs désireux d'approfondir la connaissance de l'histoire de Lyon et de diffuser le résultat de leurs travaux. Parmi ses membres se trouvent de nombreux universitaires, des conservateurs du patrimoine, des spécialistes des techniques des métiers lyonnais, des autodidactes passionnés et éclairés. Aujourd'hui, plusieurs membres de la Société sont sollicités régulièrement par d'autres associations pour des conférences ou des articles.

L'association organise tous les troisièmes lundis du mois aux Archives municipales de Lyon une conférence sur l'histoire de Lyon. Chaque année, elle en publie les textes et diffuse l'ouvrage à une quarantaine de sociétés savantes. Ces ouvrages contribuent à faire connaître la Ville de Lyon en France et à l'étranger par le biais d'échanges avec ses sociétés correspondantes.

Le rôle de la société est surtout de favoriser des rencontres de chercheurs sur l'histoire de Lyon, de les aider dans leurs recherches et de leur offrir des moyens de diffusion de leurs résultats.

Pour 2018, sont prévues neuf conférences publiques aux Archives municipales.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 1 800 €

Subvention proposée : 1 800 €

LIVRAISONS. DES REVUES EN RHONE-ALPES - 21 rue Duhamel - 69002
LYON

Cette association, fondée en mai 2014, a pour objet principal de contribuer au développement, à la diffusion et à la connaissance des revues dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en organisant régulièrement des événements publics pour valoriser les périodiques littéraires, artistiques, de sciences humaines ou sociales (tables rondes, lectures, performances...), d'éditer une lettre d'information concernant les revues, puis de nourrir une plateforme numérique donnant une visibilité tant aux revues patrimoniales qu'aux revues actuelles. Elle organise un cycle régulier « revues » à la librairie Le Bal des ardents.

L'association porte également le festival de la revue « Livraisons » dont la quatrième édition s'est déroulée du 26 au 29 avril 2018.

Le but de cet événement est d'attirer un large public tout en défendant un médium peu valorisé que l'association « Livraisons- des revues en Rhône-Alpes » souhaite mieux faire connaître, car, pour elle, les revues sont un outil essentiel à la diffusion du savoir et contribuent fortement au débat d'idée. C'est le lieu par excellence de la recherche, de l'expérimentation, de l'œuvre ou de l'idée qui est en train d'émerger : un véritable laboratoire de la pensée et de l'expérience.

Pendant quatre jours et demi, il s'agit de fêter les revues à travers une programmation d'une vingtaine de rendez-vous différents : cartes blanches, conférences, tables rondes thématiques, spectacles, performances, lectures, projections, lancements de revues... Une vingtaine de revues, une quarantaine d'intervenants sont invités à présenter leurs supports ou à contribuer à des échanges autour de sujets de société qui sont abordés par les revues.

Des temps sont aménagés spécialement pour un public de professionnels, des moments sont dédiés aux travaux d'étudiants, et la majorité du festival s'adresse à un large public de lecteurs : au Musée des beaux-arts, à la Bibliothèque municipale, au Musée d'art contemporain, aux Subsistances, au Périscope. La journée consacrée aux professionnels s'est déroulée en amont du festival, le 5 février à la Villa Gillet, siège de l'ARALD.

La programmation alterne des jeunes revues émergentes, des revues appartenant au patrimoine littéraire ou intellectuel, favorise des rencontres de plusieurs générations de créateurs ou de penseurs, dont certaines figures emblématiques. La soirée inaugurale a été consacrée à Marcellin Pleynet, poète, écrivain et essayiste, autour de ses collaborations aux revues *Tel Quel* et *l'infini*.

Cette année, un focus géographique a été proposé sur les revues au Maroc.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 1 500 €

Subvention proposée : 1 500 €

LES JOURNEES DE LYON DES AUTEURS DE THEATRE - Médiathèque de Vaise, place Valmy - 69009 LYON.

L'association les Journées de Lyon des auteurs de théâtre a pour vocation de repérer, de faire connaître et de promouvoir les textes d'écriture théâtrale contemporaine, d'auteurs vivants.

Depuis 1989, elle organise, chaque année, le plus important concours d'écriture théâtrale, de textes dramatiques francophones inédits (près de 600 manuscrits reçus par an).

Les textes retenus font l'objet d'une promotion qui prend deux formes : l'édition dans une collection de qualité et une mise en espace professionnelle proposée au public pendant « Les Journées de Lyon ».

Fin novembre, chaque année, elle met en place une semaine de manifestation « Les journées de Lyon des auteurs de Théâtre » qui se déroule à la Médiathèque de Vaise et dans d'autres théâtres partenaires (CDN Théâtre Nouvelle Génération, ENSATT).

A l'occasion de cette manifestation, 6 textes inédits sont mis en espace par des metteurs en scène et comédiens professionnels.

De plus, pendant les journées des auteurs, l'association organise également, en partenariat avec la Bibliothèque municipale de Lyon, un salon du livre et des revues de théâtre. En effet, les maisons d'édition qui se consacrent au théâtre sont confrontées à une économie difficile et celles-ci sont pourtant indispensables pour faire connaître les auteurs. De nombreux directeurs de collection ou responsables de maison d'édition seront encore présents cette année.

La 29^e édition aura lieu fin novembre 2018 (dates non arrêtées à ce jour).

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 10 000 €

Subvention proposée : 10 000 €

ESPACE HILLEL - 113 boulevard Vivier Merle - 69003 LYON

L'Espace Hillel, Centre Culturel et Social Juif de Lyon (CCJL) est une association créée en 2008, basée boulevard Vivier Merle, dans un bâtiment comprenant une salle de spectacle, une salle polyvalente et des salles de cours et de restauration. Elle a pour but la promotion et l'organisation d'activités culturelles, éducatives, sociales, artistiques et de loisirs.

L'Espace Hillel a organisé cette année la 8^e édition du festival des Cultures juives qui s'est tenue du 7 au 29 juin. Il met en évidence les différentes facettes des cultures juives à travers concerts, films, conférences, débats, expositions, lecture. A noter en ouverture, le spectacle de danse « Subject#1 », spectacle de *Resodancer Company*, collectif de danse contemporaine établi à Lyon.

Ce festival lyonnais clôt la saison en complétant l'ensemble des activités de la saison culturelle déjà proposées par l'Espace Hillel : festival d'humour, festival international des musiques juives, festival du cinéma israélien, journées du livre.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 500 €

Subvention de fonctionnement proposée : 3 500 €

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2018, une subvention de fonctionnement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table :

« **DANS L'EXPOSE DES MOTIFS**, page 6, concernant l'association Gemini Tears, 2^e paragraphe :

- **Lire** : « Gemini Tears organise le Festival Ladybug consacré à la création numérique d'artistes **féminines**, qui aura lieu fin novembre 2018 au **Lavoir Public**».

- **Au lieu de** : « Gemini Tears organise le Festival *Ladybug* consacré à la création numérique d'artistes, qui aura lieu en novembre 2018 aux Subsistances».

- **Supprimer** les paragraphes 3 et 4. »

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement ci-dessous, pour un montant global de 70 300 € sont allouées aux associations suivantes :

Nom de l'association	Montant de la subvention
Le Réverbère (Lyon 1 ^{er})	4 000 €
Galerie Roger (Lyon 7 ^e)	5 000 €
St'Art Up (Lyon 9 ^e)	5 000 €
Documents d'artistes (Lyon 4 ^e)	1 500 €
La Sauce Singulière (Lyon 7 ^e)	3 500 €
AADN (Lyon 3 ^e)	6 000 €
Crossed Lab (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
Adrien M & Claire B (Lyon 1 ^{er})	10 000 €
ELSHOPO (Lyon 7 ^e)	2 000 €
Gemini tears (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
Langue pendue (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
Entre les Mailles (Lyon 4 ^e)	2 000 €
Aquarium (Lyon 4 ^e)	3 000 €
Enjeux sur image (Lyon 3 ^e)	2000 €

Académie des sciences, belles lettres et arts (Lyon 5 ^e)	3 500 €
Société d'histoire de Lyon (Lyon 2 ^e)	1 800 €
Livraisons des revues en Rhône-Alpes (Lyon 2 ^e)	1 500 €
Les Journées de Lyon des auteurs de théâtre (Lyon 9 ^e)	10 000 €
Espace Hillel (Lyon 3 ^e)	3 500 €
TOTAL fonctionnement	70 300 €

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Galerie Roger Tator est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant, soit 70 300 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER